

## REUNION DE LA CNA DES 11 et 12 OCTOBRE 2014. MARSEILLE

Samedi 11/10/14. 14h00

Mot de bienvenue par le président **Jean-Claude DUBOIS** qui remercie de leur présence tous les membres et particulièrement **Patrick DESSAY** qui vient d'avoir un deuil dans sa famille.

Il présente **Stéphane PHILIPPE**, arbitre de football sollicité pour réécrire le règlement, et excuse **Jacques DURANTHON** (santé) et **François DEBONNAIRE**.

Présents : **Jean-Claude DUBOIS**, **Jean-Claude DESMULIE**, **Michel COSTE**, **Jean-Claude GERONIMO**, **Stéphane PHILIPPE**, **Didier JANDARD**, **Georges MALLET**, **Jean-Noël VENON**, **Didier SCHMITT**, **Michel POGGI**, **Patrick DESSAY**, **Evelyne CHAPILLON**, **Jean LOCATELLI**, **Patrick GRIGNON**.

### 1. Désignations de fin d'année 2014 et début 2015.

Finale CNC Jeunes à BANS (Jura) : **Jean LOCATELLI** + 3 locaux.

Finales CNC1, CNC2, CNC3 à SAINT-PIERRE LES ELBEUF : **Jean-Jacques DAMBRUNE**, **Bernard LEUCHART**, **Mustapha BOULAHIA**. CNC-F : **Evelyne VIDAL**.

Coupe d'Europe à BASSENS : **Jean-Paul LABORIE**, **Patrick BUGEAT** + 6 locaux.

Trophée des villes à LONS LE SAUNIER (Jura) : **Patrick GRIGNON**, **Jean LOCATELLI**, **Séverine PLASTRE**, **Jean-Claude TIVOLLIER**.

Concours nationaux 2015: à SAINT-PIERRE LES ELBEUF : **Patrick GRIGNON** (X2M), **François GUEGEN** (X3V).

au national jeune d'ANNECY les 21 et 22 février 2015 **Laurent PALLEIRO**.

Remplacement de **Jean-Paul LABORIE** à ORANGE : **Patrick GRIGNON**.

Remarques:

**Michel COSTE** demande de ne mettre que des arbitres du pool dès lors que la TV est présente.

**JC DUBOIS** est d'accord pour les parties télévisées mais il rappelle qu'il est favorable à l'intégration d'arbitres « du cru » notamment sur les championnats de France. Cela permet de valoriser des jeunes arbitres et de leur donner envie de progresser. Ces arbitres venant en complément sur les championnats de France doivent être proposés à l'organisateur par les référents qui les connaissent.

### 2. Visite médicale pour les nationaux et internationaux de plus de 65 ans.

7 arbitres de plus de 65 ans se sont inscrits à cette visite afin de pouvoir poursuivre leur fonction d'arbitre : **Patrick COLIN**, **Patrice MONIERE**, **Jean-Pierre NAUDIN**, **Jean-Louis SALAGER**, **Christian SALVAT**, **Jacques KALVELAGE** et **Anne-Claude SALIBA**.

**Patrick DESSAY** dit que les demandes devraient transiter par les comités. Cela n'a pas été formulé ainsi mais il serait normal que ces derniers soient informés.

Remarques: ce n'est pas obligatoirement le médecin fédéral qui doit faire les visites, un médecin sportif peut le faire (cause évidente de frais de déplacement). La visite doit être faite tous les ans.

L'imprimé adéquat parviendra aux susnommés et devra être retourné pour le 31 décembre 2014. Aucune dérogation ne sera accordée. Les modalités de la visite seront envoyées très prochainement à **JC DUBOIS** par le médecin fédéral, **Jean-Pierre IANNARELLI**.

**Didier JANDARD** demande si les arbitres qui sont dans le pool le resteront ? Oui, bien sûr.

**Michel COSTE** demande si le nombre d'arbitres du pool est figé ? Non

Ces décisions sont votées à l'unanimité.

### **3. Bilans des championnats de France vus par les arbitres et les superviseurs**

**M. COSTE** : beaucoup de problèmes dans les championnats de France au Jeu Provençal, notamment à CAVEIRAC où un joueur dépassait largement le temps autorisé pour lancer sa boule.

**JC DESMULIE** : à SOUSTONS (jeunes), des spectateurs ont hué l'arbitre lors de la finale lorsqu'il a mis un carton jaune à un joueur (qui l'avait amplement mérité, ayant été averti plusieurs fois). Ils « l'attendaient à la sortie » ! Nous l'avons escorté. **Laurent CAUSSE** est intervenu pour expliquer le pourquoi de la sanction mais il y avait un gros problème de communication avec cette partie du public. Les gens ne comprennent pas toujours pourquoi les cartons sont mis. Solutions : soit les oreillettes pour communication entre animateur et arbitres, soit gestuelle des fautes. Cette dernière solution est retenue et sera étudiée lors de la prochaine réunion du pool.

#### **Demandes à formuler au comité directeur :**

**Lorsque des casquettes sont fournies par la fédération, soit on les porte, soit on ne porte rien ? Réponse du Comité Directeur : On ne peut pas obliger les joueurs à porter les casquettes offertes par la FFPJP. La seule obligation est de ne pas porter un couvre-chef mentionnant une publicité pour une boisson alcoolisée ou une marque de cigarettes.**

**Les arbitres du pool devraient rester les 2 jours au championnat des jeunes à cause des 3 sites et de la coupe de l'avenir. Réponse : La CNA fera les désignations nécessaires**

**G. MALLET**, à MENDE, tient à féliciter **Bernadette TROUBAT** pour l'efficacité de son intervention lors du décès d'un joueur, **Giuseppe MARTONNE**, devant le manque de respect des autres participants !

**M COSTE** signale que le budget a été largement dépassé à cause des déplacements notamment. Pourtant le covoiturage a souvent été utilisé et on ne peut pas sacrifier la qualité de l'arbitrage sur un championnat de France en privilégiant l'éloignement.

### **4. Examens.**

#### **4.1. Comptes rendus des visites d'arbitre 1<sup>ère</sup> année**

**Patrick COUFIGNAL**, **Stéphane PHILIPPE**, **Frédéric DELORME**, **Christophe TACCON**, **Evelyne VIDAL**, **Roger BOSCO** et **Mickaël ROUE** ont été supervisés lors de leur premier concours national.

#### **4.2. Résultats 2014 : rapport des superviseurs, propositions au grade d'arbitre national.**

Les 6 candidats admissibles, **Yvon LARREUR**, **Daniel LANTSOGHT**, **Yves MELVE**, **Frédéric DELAUNÉ**, **Bernard TECHENÉ**, et **Jacques SMIALY** ayant réussi les épreuves orales et pratiques lors des championnats de France seront proposés arbitres nationaux lors du prochain comité directeur. Leur carte et écusson seront envoyés au Président de leur Comité.

#### **4.3. Candidats 2015.**

La CNA a enregistré les candidatures de **Daniel RIVES** (cd11). **Christine CAZEAU** (cd11). **Laëtitia AIGUEPERSE** (cd87). **Michèle SCHLEINS** (cd34). **Jean-Michel ASTIE** (cd81). **Didier BENALLAL** (cd19) pour la session 2015.

Ces 6 candidats seront convoqués par la FFPJP pour le dimanche 18 janvier à Marseille. Leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration étant à la charge de leur ligue.

#### 4.4. Epreuves 2015.

**Didier JANDARD** prépare les épreuves pétanque et jeu provençal pour l'examen d'arbitre départemental.

**Georges MALLET** en fait de même pour les épreuves d'examen d'arbitre de ligue.

Ils les font parvenir à **Jean-Claude DUBOIS** pour avis pour novembre. Après aval, impression en 105 exemplaires pour les départements et 23 exemplaires pour les ligues des épreuves correspondantes (**distribution au congrès de BRON**).

#### 5. Propositions d'harmonisation des indemnités d'arbitrage.

Nous avons travaillé à partir de propositions présentées par **Michel COSTE, Jean-Noël VENON, Stéphane PHILIPPE et JC DUBOIS**.

Sujet vaste s'il en est. Il convient cependant d'y parvenir un jour.

Finalement, après quelques corrections, est retenue la proposition de **JC DUBOIS** qu'il convient de peaufiner. Les membres de la CNA sont invités à y réfléchir sérieusement et d'envoyer leurs réflexions à **JC DUBOIS** qui synthétisera pour une future présentation au comité directeur fédéral. **Le Comité Directeur reporte son étude à 2015.**

*Fin à 19h00.*

Dimanche 12/10/14. 8h00 Excusé **Michel COSTE**.

Nous commençons par les :

#### 6. Questions diverses.

Celle de **Michel COSTE** énoncée la veille : la commission de Jeu Provençal se réunira prochainement. Triste constat : les joueurs de JP n'ont pas besoin d'arbitres et ils le font savoir, ils veulent jouer comme ils le désirent, c'est-à-dire des parties conviviales, entre amis. 95% des boules pointées sont nulles ! Et personne ne dit rien !

Et pour cause, nous ne pouvons que constater notre impuissance à imposer les règles dans les concours du sud de la France. C'est un peu mieux aux championnats de France, mais là les gens du sud sont minoritaires et l'encadrement y est plus aisé forcément. **Patrick GRIGNON** confirme et avoue que la seule solution serait de modifier le règlement concernant le point.

**Jean LOCATELLI** évoque le problème des chaussures. Force est de constater que nous ne sommes pas aidés par les règles fixées qui varient d'un concours à un autre ! Les joueurs ne comprennent pas pourquoi ils pouvaient jouer jusqu'alors en chaussures ouvertes (1/8 de finale sur les régionaux par exemple) puis qu'ensuite ils ne peuvent plus ! Nous-mêmes avons du mal à suivre et devons bien souvent nous reporter au règlement pour ne pas nous tromper !

Un Tableau récapitulatif a été édité pour rappel des tenues.

**La CNA souhaite que les chaussures fermées soient exigées dès le départ dans toutes les compétitions officielles figurant dans le calendrier. TRES IMPORTANT. Réponse du Comité Directeur : on reste comme c'est → voir tableau simplifié joint.**

**Evelyne CHAPILLON** rappelle que lors des formations d'arbitrage, les déplacements et frais des formateurs intervenants sont à la charge de la ligue (ou du comité) demandeur.

**Patrick DESSAY** demande

-où en est-on du passage de la pratique avant l'écrit lors de l'examen d'arbitre national ?

R= standby pour 2015.

- Y-a-t-il des candidats pour le pool ? si oui, les comités devraient être informés de ces demandes.

R= officiellement NON (2 demandes orales seulement non confirmées par écrit à ce jour).

**Didier JANDARD** rapporte que dans les concours nationaux, l'obligation de jouer 2 parties avant le déjeuner n'est pas appliquée partout à cause de l'heure tardive du départ de la compétition (10h00). R= attention le règlement stipule bien de débuter au plus tard à 10h00 ! Les organisateurs ne se fixant que sur le « 10h00 » nous proposons de mettre : « **au plus tard à 9h00** ». Ainsi les 2 parties pourraient avoir lieu plus facilement. **Réponse du Comité Directeur : on reste comme c'est → au plus tard à 10H**

Il soulève aussi l'énorme problème que l'on rencontre, dans nos qualificatifs, avec l'interdiction de jeans bleus (bluejeans) qui sont portés par la plupart des joueurs ! **Patrick GRIGNON** répond sur le sujet en disant que notre président national, interrogé sur le sujet, lui a répondu par téléphone (il l'a enregistré) : « **on ne peut pas interdire le port du bluejean dans les phases qualificatives puisque les tenues, lors de ces dernières, ne sont pas payées par les comités. A contrario lors des championnats de France, les tenues étant payées par les comités (ou ligues), les bluejeans sont interdits** ». Cette réponse nous satisfait pleinement.

**Stéphane PHILIPPE** demande si on ne pourrait pas modifier le règlement de pétanque en interdisant de toucher au terrain ; cela simplifierait les choses. R= les avis sont partagés sur le sujet, notamment pour ce qui concerne le pointeur. Cette proposition a déjà été faite à la commission internationale d'arbitrage dont elle dépend exclusivement. Par contre nous n'avons toujours aucun retour.

Il suggère aussi d'exiger que la sortie du cercle se fasse par l'arrière, comme au lancer de poids ou javelot, etc... cela éviterait que le joueur accompagne la boule lors de son lancer. R= peu sont convaincus de l'efficacité de cette mesure dans nos sports.

**Jean-Claude GERONIMO** voudrait savoir si l'appellation « grand prix » est autorisée car certains comités l'emploient encore. R= Oui. On ne peut empêcher, par exemple, l'appellation « grand prix de la ville de .... »

**Jean-Claude DUBOIS** demande à la CNA le nom des arbitres que l'on veut récompenser lors de l'assemblée générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisport).

R= en ESPOIR, **Stéphane PHILIPPE** et en ELITE, **Evelyne CHAPILLON**. Nos représentants auprès de l'AFCAM sont **Jacques THERON** et **Didier JANDARD**.

## **7. Réunion du pool 2015 à SAINT-PIERRE LES ELBEUF.**

Les 24 et 25 janvier 2015. L'endroit a été choisi à BOUILLARGUES. La veille, le vendredi 23/01 il y aura une réunion restreinte de la CNA où il sera uniquement traité des désignations 2015.

Ceux qui feront le déplacement par avion ou par le train préviendront **Didier JANDARD** qui pourra, à l'aide de collègues parisiens, les véhiculer ensuite jusque Saint-Pierre Les Elbeuf.

Il y aura comme de coutume une partie psychologique animée par **Bertrand GUERINEAU**, un atelier de tir de précision, un de combiné, un de tir simplifié et l'étude de cas particuliers entre autres.

## **8. Projet du nouveau règlement.**

En fait il ne s'agit pas d'un nouveau règlement mais de reprendre tous nos règlements existants pour les réunir en un seul.

Cet énorme travail a été entrepris lors de la réunion du BOURGET et certains s'y sont penchés. Nous étudions leurs réflexions, celles de **Patrick GRIGNON, Evelyne CHAPILLON, Georges MALLET et Jean-Claude DUBOIS**.

Finalité : celle de **Georges MALLET** est retenue. Bien des observations y sont apportées. Georges va en tenir compte. Puis il enverra le projet à chacun des membres de la CNA pour avis, corrections, suppressions, ajouts, etc... le tout serait présenté dans un format petit classeur à anneaux afin de pouvoir remplacer facilement toutes les modifications qui ne manquent pas d'arriver au fur et à mesure pour un moindre coût.

Prochaine réunion de la CNA à SAINT-PIERRE LES ELBEUF, vendredi 23/01 (restreint), samedi 24 et dimanche 25/01/2014 (pool élite).



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Dubois', written in a cursive style.

Le secrétaire de séance

**Jean-Claude DESMULIE**

Le président de la CNA

**Jean-Claude DUBOIS**

**Dernières infos :**

1) Sont désignés :

- Pour le PPF les 15, 16 et 17 janvier à Draguignan (83) : **Roland ARMAND**
  - A la demande de la FIPJP,
    - 🚩 pour la Coupe du Monde Féminine à Lons le Saunier les 7 et 8 janvier : les arbitres du pool désignés pour le Trophée des Villes : **Patrick GRIGNON et Jean LOCATELLI**
    - 🚩 Pour les Championnats du Monde TàT à Nice (06), les 23,24 et 25 janvier 2015 : **Patrick DESSAY**
- 2) Licences cassées ou muettes : Le Comité Directeur demande aux arbitres de retirer obligatoirement toute licence cassée ou muette et de l'envoyer directement au CD du joueur concerné. Si ce dernier veut jouer le lendemain par exemple il est fait application de l'article 4, section II du règlement administratif et sportif.
- 3) L'examen européen se passera à ALBENA en BULGARIE du 24 au 27 septembre 2015.